



Théâtre La Bordée
Théâtre de Quat'Sous
Centre du Théâtre d'Aujourd'hui
Théâtre La Licorne

Théâtre Denise-Pelletier
Théâtre du Nouveau Monde
Théâtre Duceppe
Théâtre Espace Go

Théâtre du Rideau Vert
Théâtre du Trident
Théâtre Prospero

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires pour le budget 2025-2026 :

« Assurer la pérennité des institutions théâtrales québécoises »

1er décembre 2024



Légende : pièce *Traces d'étoiles* au Théâtre du Rideau Vert, mise en scène de Pierre Bernard, saison 2022-2023, crédit © François Laplante Delagrave.

Théâtres associés (TAI) regroupe les onze institutions théâtrales francophones des villes de Québec et de Montréal qui disposent d'une salle attitrée où elles présentent des saisons théâtrales. **Au mandat de producteur s'ajoute celui de diffuseur : nos membres desservent plus de 600 000 spectateur·trice·s par année, soit 54 % du public théâtral au Québec.** Cette confiance qu'a le public envers les institutions théâtrales repose en grande partie sur ce double mandat de « producteur - diffuseur » qui garantit une grande qualité artistique de l'offre culturelle. Les institutions théâtrales du Québec traversent une crise profonde, confrontées à des défis majeurs qui menacent non seulement leur mission artistique et leur rôle social, mais aussi leur viabilité.

La **chaîne création-production-diffusion**, essentielle à leur mandat, est en danger. Les contraintes budgétaires forcent les institutions à réduire la création et l'audace artistique (-28%), privilégiant des valeurs sûres, multipliant les reprises et limitant la prise de risque. De surcroît, le phénomène de « réduplication artistique » affaiblit la force des propositions artistiques et la stature de leur double rôle de producteur et diffuseur, affectant l'ensemble de l'écosystème théâtral. Les compagnies accueillies en diffusion peinent elles-mêmes à obtenir des subventions, créant ainsi une spirale négative pour l'ensemble du milieu.

Les **ressources humaines**, représentant 60% du chiffre d'affaires des institutions théâtrales, sont également en péril. Si un soutien financier accru, notamment du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), n'est pas accordé rapidement, les impacts toucheront dès 2025 les équipes permanentes, les artistes et, ultimement, le public. La capacité à offrir des conditions de travail décentes et des œuvres de qualité s'éroderont, compromettant la vitalité des théâtres.

Les **coûts liés à la gestion des lieux physiques** ont augmenté de 55% entre 2017 et 2024, freinant la capacité des théâtres à maintenir leur mission artistique (IPC de 20,4% pour la même période). Cette pression croissante limite les investissements dans la création, posant de graves questions sur la pérennité des institutions et le maintien du patrimoine bâti, pourtant rénové grâce à des fonds publics.

Face à ces pressions budgétaires, les institutions se voient dans l'obligation de réduire le nombre de spectacles originaux, de privilégier les productions moins coûteuses et d'abandonner des initiatives sociales, voire même de louer leurs salles à des fins non artistiques pour financer leur fonctionnement. Cette stratégie risque de **réduire l'attractivité des programmations** et d'éloigner les publics fidèles, soit 54% du public théâtral québécois.

Pour contrer ce déclin, **le gouvernement du Québec doit renforcer son appui financier au CALQ.** Malgré les efforts des institutions d'augmenter les revenus de billetterie, de même que le financement autonome et privé, les subventions publiques restent cruciales pour garantir la survie des institutions et préserver leur mission de faire rayonner la culture québécoise à travers le Québec comme à l'international.

C'est pour ces raisons que Théâtres associés (TAI) s'est joint solidairement au **Front commun pour les arts** réclamant de porter à 200 millions \$ les crédits du CALQ dès la prochaine année financière, viser la consolidation des budgets du CALQ en rendant l'ensemble de ses crédits permanents et systématiser l'indexation des programmes du CALQ.

TAI est convaincu que la viabilité des institutions théâtrales au Québec passe par **une augmentation du soutien financier accordé aux institutions théâtrales de 4,66 M\$ annuellement** (considérant que l'écart entre la valeur des subventions octroyées en dollars constants et leur valeur en dollars courants atteint 3,20 M\$ sur deux décennies). Ces fonds sont essentiels pour **indexer les subventions nécessaires** à la survie des théâtres québécois d'envergure. Sans permettre de nouveaux développements, ils **garantiront le maintien des acquis** et **éviteront une rupture de services**. En tant que société, il est de notre devoir de préserver notre patrimoine culturel nourrissant notre identité collective.

Ce mémoire dresse un portrait général de la situation précaire des institutions artistiques face à l'explosion des coûts d'opération et au désengagement des gouvernements envers nos missions artistiques et notre rôle social auprès de nos communautés (artistes, artisan·e·s, gestionnaires culturel·le·s, citoyen·ne·s).

Table des matières

Point 1

De vives inquiétudes : les institutions doivent perdurer, maintenir la qualité de leurs prestations artistiques 4

Point 2

La chaîne création-production-diffusion effritée : vers un déclin de la création 9

Point 3

Les ressources humaines sont l'actif de nos institutions théâtrales : le poumon sans lequel nous ne pouvons opérer 14

Point 4

Le poids des coûts liés à la gestion des lieux physique pèse trop lourd, au détriment de la mission artistique 18

Point 5

Le levier financier des fonds publics doit être renforcé par les gouvernements 20

Point 1

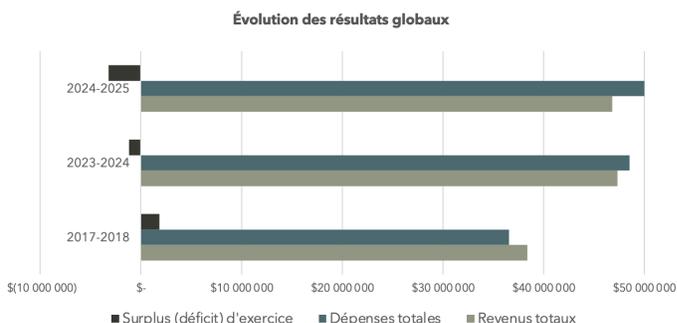
De vives inquiétudes : les institutions doivent perdurer, maintenir la qualité de leurs prestations artistiques

[chiffres d'affaires moyen de 4,30M\$]

Les institutions en déficits structurels

Sans les aides financières spéciales versées depuis 2020, reconduites et reportées jusque dans les bilans comptables 2023-2024 ; bien des institutions artistiques auraient déjà accusé de sérieux déficits structurels. Pour les prochaines années, les déficits structurels vont se creuser et leurs cumulatifs pourraient être fatals.

	2017-2018	2023-2024	2024-2025
Revenus totaux	38 405 769 \$	47 360 028 \$	46 825 413 \$
Dépenses totales	36 580 604 \$	48 548 093 \$	50 025 219 \$
Surplus (déficit) d'exercice - en \$	1 825 165 \$	(1 188 055 \$)	(3 199 806 \$)
Surplus (déficit) d'exercice - en %	5%	-3%	-7%



Depuis l'annonce des résultats de subvention à la mission au CALQ, les questions sur l'équilibre budgétaire sont constantes. Certaines institutions qui ont une bonne assise financière (ex. : existence de fonds affectés) font le choix de maintenir la structure actuelle de coûts malgré les déficits que cela va engendrer. Étant donné les délais de réponse de subvention, les institutions ont maintenu leurs activités artistiques pour la saison 2024-2025 - puisque les contrats étaient déjà signés - ce qui va causer un déficit d'exercice. Mais, de manière générale, des changements majeurs seront apportés pour la saison prochaine (2025-2026) et les suivantes.

<u>Réduction de la créativité</u>	<u>Adaptation des ressources humaines</u>
<ul style="list-style-type: none">→ Suspension de projets (ex. projets d'envergure ou plus risqué artistiquement) ;→ Diminution du nombre de créations et des artistes embauchés (notamment les comédien·ne·s, les personnes conceptrices et les métiers de plateau) ;	<ul style="list-style-type: none">→ Augmentation de la charge de travail des employé·e·s actuel·le·s au lieu de remplacer les départs ;→ Non-embauche de postes clés (ex. médiation scolaire) ;→ Réduction ou suppression de postes existants.

<p>→ Réduction des investissements dans la production des œuvres (ex. : jusqu'à 15% comparé à 2022-2023 en dollars constants).</p> <p><u>Révision budgétaire et autres compressions</u></p> <p>→ Réduction des dépenses dans tous les postes possibles incluant la production, l'administration, l'entretien et les infrastructures ;</p> <p>→ Report ou annulation de dépenses non urgentes (ex. équipement, entretien).</p>	<p><u>Stratégies alternatives</u></p> <p>→ Révision des plans d'affaires pour minimiser les risques financiers à long terme ;</p> <p>→ Évaluation des coûts et revenus des activités spécifiques (ex. : tournées).</p>
--	---

Témoignage du Théâtre du Nouveau Monde

Le déficit structurel important dans lequel nous nous retrouvons actuellement est alarmant. Alors que nous devons projeter notre institution sur le moyen-long terme et assurer sa pérennité, nous sommes aux prises avec des enjeux inquiétants à court terme pour l'accomplissement de notre mandat. Si la situation actuelle perdure, le rythme et l'ampleur des productions du TNM devront malheureusement être revus de manière à réduire drastiquement les investissements artistiques. Le TNM a toujours été un employeur important du secteur théâtral et il s'agit d'une fierté et d'un mandat que nous souhaitons poursuivre, mais force est d'admettre que nous ne pourrions plus répondre aux attentes élevées et aux standards que le milieu et le public entretiennent envers le TNM.

Nous aurons dans le futur à nous questionner sur les mesures concrètes à prendre pour maintenir en vie l'institution pour que sa mission de base perdure et que ses actifs soient entretenus adéquatement. Les résultats de l'année en cours vont déterminer la suite des choses. Une chose est certaine, il y aura un déficit important pour la saison 24-25. Des décisions difficiles et déchirantes sont à prévoir pour la nouvelle direction de l'institution à l'aube de son 75^e anniversaire.

Témoignage du Théâtre Denise-Pelletier

Face aux conjonctures détaillées dans le présent mémoire et considérant le statut unique du Théâtre Denise-Pelletier, nous avons dû réagir et mettre en place des outils d'urgence face à la situation financière inquiétante à laquelle nous faisons face.

Depuis 2022, nous avons créé un poste de développement philanthropique et fait produire une étude de potentiel philanthropique afin d'investir cet axe du financement privé. Nous avons fait mesurer notre valeur de marque pour développer les alliances potentielles afin d'alimenter les revenus de commandites. Nous coupons les budgets de tous les départements jusque dans l'os et, malgré tout, des déficits de centaines de milliers de dollars marquent les dernières années, celle en cours et celle(s) à venir. Face au gel de notre soutien à la mission, nous produisons un diagnostic stratégique et un plan d'action sur deux ans afin de redresser la barre de ce navire qui, sans un revirement, risque de s'échouer.

La perspective que cette institution soixantenaire, lieu phare dans la culture québécoise, à la mission unique auprès du public adolescent, doive cesser ses activités et ainsi créer un vide pour les près de 40 000 jeunes qui viennent annuellement au TDP, serait un réel échec du développement culturel québécois. Propriétaire d'un bâtiment qui sera centenaire en 2028, le Théâtre Denise-Pelletier fait face à une précarité qui menace non seulement sa mission artistique, mais aussi le maintien d'un patrimoine bâti.

Rôle social des institutions : les priorités sont redéfinies

Les institutions théâtrales assument plusieurs rôles sociaux dans leurs quartiers, en développant l'identité sociétale du Québec d'hier et d'aujourd'hui à travers leurs programmations, en rendant l'art accessible à travers des programmes de médiation culturelle, en étant des modèles pour la transition écoresponsable, en incarnant les notions de « vivre ensemble » auprès des citoyen·ne·s, en se rendant accessibles envers une diversité de population, etc. Les institutions ne veulent pas rétrograder. De tels engagements représentent un fardeau supplémentaire alors que les institutions théâtrales peinent à simplement maintenir et développer leur mission première : créer et diffuser des œuvres théâtrales !

Témoignage du Théâtre du Rideau Vert

Pour le budget de la présente saison, nous avons réussi à prioriser notre vaste programme d'accessibilité universelle (soirée en Langue des signes québécoises LSQ pour les sourds, soirée en théâtre description pour les aveugles et surtitrage pour les allophones), si nous n'obtenons pas de soutien spécifique ou que le soutien à la mission n'est pas augmenté, nous aurons la difficile décision à prendre quant à l'avenir de ce projet mis en place au cours de la saison 2022-2023.

Serons-nous dans l'obligation d'abandonner ce nouveau public qui a lui aussi droit à l'accès aux arts, au théâtre ? On évalue le coût de ce vaste programme d'accessibilité universelle à environ 100 000 \$ par année. Devons-nous restreindre la qualité de vie des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles ?

Des priorités écartées faute de moyens financiers

Consolidation administrative et interne

★★★ (2,9/5)

À l'exception d'une institution qui en fait sa priorité puisqu'elle ne considère pas avoir atteint son point de maturité administrative, les autres institutions artistiques ont relégué au second plan certains besoins pour engager à l'externe des consultant·e·s sur des enjeux spécifiques.

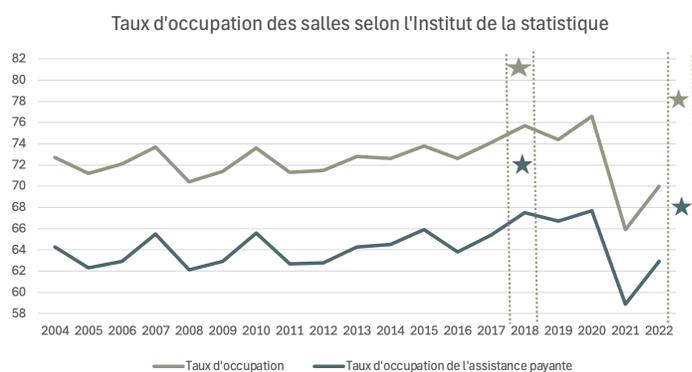
Rénovation et entretien des lieux

★★ (2,7/5)

À part trois institutions qui ont un projet de rénovation déposé au programme d'Aide aux immobilisations du gouvernement du Québec (Duceppe, Prospero et Théâtre Denise-Pelletier), les autres n'ont pas les moyens d'apporter des améliorations à leurs bâtiments à même leurs fonds publics.

Crainte de perte d'un acquis : 54 % du public québécois

Étant dans une posture de crise financière majeure, les institutions craignent que tous les choix de rationalisation des coûts affectent la qualité artistique des prestations, ce qui met à risque la capacité d'attraction et de rétention du public. Les institutions n'ont pas les moyens de décroître, puisqu'il n'y a pas de suroffre culturelle et que les institutions ont besoin des revenus de billetterie. Par exemple, si un théâtre qui emploie une équipe administrative à temps plein pour une année régulière de cinq productions passe à quatre productions annuelles, elle aura moins de revenus pour payer son équipe permanente. Mais surtout, pourquoi décroître quand le public est au rendez-vous ? TAI a fait l'exercice de comparer les taux d'occupation de ses institutions aux données d'assistance de l'institut de la statistique québécoise.



Les étoiles situent le positionnement des théâtres de TAI en 2018 et 2023 en comparaison avec les données de l'Institut de la statistique du Québec qui se termine en 2022.

** Données de l'Institution de la statistique du Québec¹.*

	Nombre de spectacles différents	Nombre de représentations	Nombre de billets mis en vente	Nombre de spectateurs payants	Nombre total de spectateurs	Taux d'occupation général	Taux d'occupation payante
2017-2018	100	1832	749 696	536 862	607 564	81,0% [74,1%]*	71,6% [67,5%]*
2023-2024	118	1901	771 945	527 414	603 353	78,2% [70,0 %]*	72,3% [62,9%]*

¹ Source : statistiques des représentations payantes en arts de la scène selon la discipline (Théâtre) et le public cible, Québec.

Les institutions maintiennent donc un bassin de plus de 600 000 spectateur·e·s par année en étant en bonne position au niveau de son taux d'occupation tant général que payant. Cela signifie que décroître le nombre de spectacles présentés ou encore le nombre de représentations nuirait à un marché existant. Les institutions artistiques doivent pouvoir demeurer sous le modèle préexistant !

Témoignage du Prospero

Le Théâtre Prospero bénéficie d'un momentum exceptionnel! Malgré l'audace des œuvres programmées par sa nouvelle direction, le public est plus nombreux que jamais (92% de taux d'occupation en 23-24), la communauté artistique habite pleinement les espaces et nos productions bénéficient d'une visibilité inégalée dans l'histoire de l'organisme. Malgré ce succès, ce potentiel de développement demeure sous-financé, ce qui nous oblige à offrir le strict minimum aux équipes accueillies en nos murs. De plus, les invitations de diffusion au national et à l'international sont abondantes, mais nous n'avons pas le soutien financier pour répondre à celles-ci. Il s'agit d'opportunités manquées afin de s'assurer de la qualité de la création québécoise et du rayonnement du Québec hors de nos frontières!

Conclusion

Même lors de la dernière grande crise économique de 2008 ou de la crise sectorielle de 2012 (crise étudiante, rénovation majeure du quartier des spectacles à Montréal, baisse du marché de la tournée), les institutions ont su passer à travers la tempête et sortir grandis de leurs défis. La crise actuelle est sans précédent. Les déficits structurels menacent des institutions d'une fermeture de leurs lieux à moyen terme.

Le rééquilibrage budgétaire exigé soulève des enjeux importants, notamment une perte d'ampleur dans les productions, une pression accrue sur la capacité des institutions à soutenir des projets artistiques originaux mais aussi un recul important dans leur rôle social envers les citoyen·ne·s. Le danger serait de prendre pour acquis les spectateur·trice·s qui fréquentent assidûment nos institutions théâtrales. Ce sont pourtant nos prochaines victimes collatérales si les théâtres n'offrent plus des œuvres de qualité ! Sans parler bien sûr de notre culture québécoise, dont la capacité à se déployer sera atrophiée.

Point 2

La chaîne création-production-diffusion effritée : vers un déclin de la création

[coûts de production annuel : 11,64 M\$]

Un double mandat « producteur - diffuseur » à protéger

À la différence des diffuseurs, les institutions ont aussi le mandat de produire des œuvres au sein de leurs théâtres. Cette caractéristique donne une réelle couleur artistique aux programmations, concrétise un espace de discussion sur les pratiques artistiques, permet les rencontres et l'émulation de la créativité québécoise. Le rôle des directions artistiques, souvent occupées par des metteur·e·s en scène d'expérience, y est crucial. Ils assurent des programmations artistiques solides où les œuvres produites par les institutions sont présentées en faisant écho aux autres œuvres de la programmation. L'œil et l'expertise spécifiques des directions artistiques permettent d'arrimer une vision au sein des saisons théâtrales et d'ainsi bâtir une relation pérenne avec un public composé de spectateur·trice·s initié·e·s et non initié·e·s.

Complexification des modèles de production

Cette dernière décennie, de nouveaux modèles se sont développés pour pallier les manques de ressources financières disponibles. C'est pourquoi plusieurs types d'ententes existent :

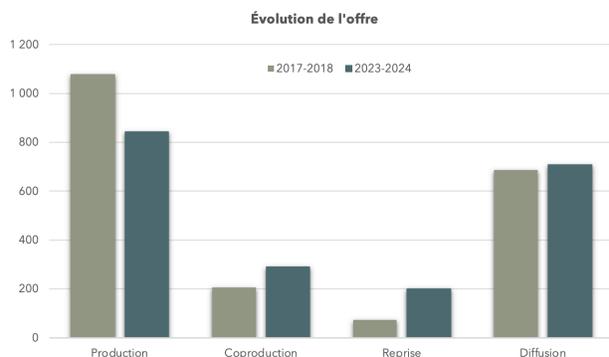
- la production : l'entièreté des ressources est fournie par l'institution qui assume toutes les étapes de la création artistique ;
- la coproduction : les ressources sont combinées entre plusieurs institutions ou entre une institution et une compagnie artistique (un producteur délégué est nommé) ;
- la codiffusion : l'institution offre les meilleures conditions d'accueil possibles à une compagnie artistique et la billetterie est partagée ;
- la diffusion : le spectacle est produit par une compagnie artistique puis acheté par l'institution et présenté dans sa salle.

L'implication des institutions dans les œuvres programmées varie donc considérablement et est présentée ici en decrescendo (production, coproduction, codiffusion et diffusion). Par exemple, les visions artistiques d'un théâtre sont davantage exprimées par la production et la coproduction. Les contraintes financières liées aux coûts fixes éloignent les institutions de leurs missions artistiques (coûts variables) et du rôle de créateur·trice·s que les directions artistiques doivent jouer, en diminuant franchement leur capacité à produire faute de ressources. Dans ce contexte, les directions n'ont pas d'autre choix que de diminuer leurs investissements dans la production, ce qui menace le double mandat de « production - diffusion » et le respect des missions distinctives des institutions. Finalement, des œuvres de la saison précédente sont

reprises s'il y a un potentiel de rejoindre le public dans une de nos institutions, ce qui rationalise - encore une fois - les coûts de production.

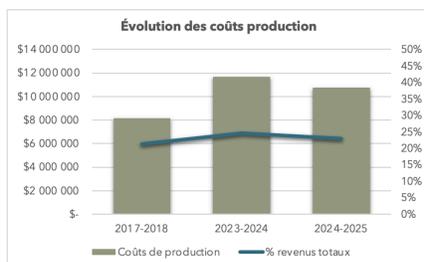
	Nombre de représentations				Total
	Production	Coproduction	Reprise d'œuvre	Diffusion	
2017-2018	1078 (53%)	206 (10%)	73 (4%)	686 (33%)	2043
2023-2024	844 (41%)	291 (14%)	201 (10%)	708 (35%)	2044
Variation (nbe)	- 234	+85	+128	+22	constant
Variation (%)	-28%	+41%	+175%	+3%	constant

Ce tableau et ce graphique illustrent clairement les tendances actuelles : il y a moins d'œuvres produites par nos institutions (-28%), plus de coproductions pour partager davantage les coûts (+45%), beaucoup plus de reprises d'œuvres (+175%) et plus d'accueil à la diffusion (+3%). Ces tendances se sont dessinées sur cinq années - incluant une pandémie - mais risquent de s'aggraver dans les quatre prochaines années (cycle de financement).



Des moyens de production fortement impactés

Cette perte de capacité de créer au sein des institutions artistiques a une répercussion directe sur les moyens de production, dont une grande partie permet la rémunération des artistes, artisan·e·s et personnel·e·s de scène. Les institutions doivent faire des choix crève-cœur entre maintenir le nombre d'interprètes prévus et/ou le nombre de concepteur·rice·s, diminuer l'ampleur des spectacles, réduire leur programmation, le tout afin d'équilibrer leur budget de production pour ne pas trop creuser leur déficit budgétaire.



Cette courbe montre clairement le point de rupture où les institutions théâtrales prévoient diminuer leurs frais artistiques (11,64 M\$ en 2023-2024 contre 10,73 M\$ en 2024-2025), ce qui aura un impact néfaste sur toute la chaîne de la création. Avec un recul de 9% entre le financement de la dernière saison et l'actuelle, qu'en sera-t-il en 2025-2026 ? Puis en 2028 à la fin du cycle actuel de financement ? Si la tendance se maintient, ça ferait un recul de 36%, soit de 4,12 M\$.

Témoignage du Centre du théâtre d'aujourd'hui

Dans quatre ans, nous aimerions pouvoir dire que le CTD'A a les moyens financiers, physiques et humains de pouvoir accompagner adéquatement et de façon inspirante les artistes et les démarches singulières des compagnies.

Or, au cours des trois dernières années, le CTD'A a perdu l'équivalent de 40% de son apport en coproduction. Nonobstant les effets de la pandémie, la situation économique a aussi évoluée de telle façon que nos moyens financiers sont maintenant inadéquats. Nous travaillons à créer de nouveaux modèles de production avec nos partenaires. Mais force est d'admettre qu'il nous est dorénavant bien difficile de masquer un manque à gagner important pour maintenir et jouer ce rôle attendu de coproducteur majoritaire sur nos créations. Ce sont en particulier les auteur·trice·s sans compagnie qui ne devraient pas avoir à écopper dans ce contexte inquiétant.

Des 5 spectacles qu'il a l'habitude de produire dans sa salle principale, le CTD'A a actuellement les moyens de s'engager financièrement sur l'équivalent de 2 ou 3, dépendamment de la taille des distributions. C'est donc dire qu'il doit maintenant trouver des spectacles prêts à être présentés en accueil ou en codiffusion, mais qui ne sont pas de son initiative artistique et qui ne répondent pas à l'offre qu'on soumet, année après année à la direction artistique du CTD'A.

En mode solution? Attention aux risques de la réduflation !

Les institutions sont effectivement dans une période où il y a urgence d'agir, ce qui amène parfois à faire des choix néfastes sur le long terme. Est-ce que les institutions artistiques commencent à entrer dans une logique de réduflation ? Si c'est le cas, c'est un pari très risqué pour être en mesure de maintenir la qualité artistique de nos prestations et notre bassin de spectateur·trice·s.

Les productions, faute de budgets suffisants, perdent en envergure esthétique (grande distribution, décor, costumes) ou en recours à des technologies novatrices. Est-ce qu'on verra sur scène autre chose que des solos, duos ou petites distributions en 2025-2026 ? Est-ce que les comédien·ne·s auront accès à des habilleur·euse·s, maquilleuse·s, coiffeur·euse·s ? Les institutions pourront de moins en moins investir dans des projets audacieux et accueillir des compagnies sous-financées ou même des artistes indépendants. Tous ces ajustements sur la création artistique, bien qu'impératif pour freiner les dépenses, auront un impact sur les revenus. Cela soulève des questions sur l'impact à long terme sur l'identité et l'ambition des programmations et sur leur attraction auprès du public.

Les institutions réévaluent des activités essentielles (ex. : médiation) et le soutien offert aux artistes. Ces décisions sont complexes, car réduire ces aspects aurait des répercussions directes sur les missions. En somme, il est difficile de trouver un équilibre pour avoir une programmation cohérente et pertinente, tout en opérant des choix financiers ardues. Des

concessions seront faites, mais les institutions craignent d'en payer le prix en perdant leur essence, l'intégrité de leur engagement artistique à long terme, leur rôle structurant dans le milieu, le respect des compagnies accueillies alors que les conditions se dégraderont. Enfin, la réduflation artistique entraîne une spirale infernale : détérioration de la confiance des publics envers les institutions, perte de revenus de billetterie, diminution de l'attractivité, etc.

Témoignage d'ESPACE GO

La mission d'ESPACE GO est axée sur la création de chocs esthétiques. Dans un contexte de réduction drastique de nos budgets de production, cette nouvelle pauvreté imposée aux créatrices aura nécessairement un impact direct sur leur capacité d'innovation. Sans la possibilité de rêver à un décor ambitieux, d'intégrer de nouvelles technologies ou de créer avec une distribution impressionnante, il n'y a plus de chocs esthétiques. Que reste-t-il alors de notre mission, qui est pourtant en parfaite adéquation avec l'envergure de notre salle?

Dans ce contexte, il est inévitable pour GO de faire passer son investissement en coproduction de trois à deux spectacles. Le reste de notre programmation est constitué de spectacles en codiffusion produits, essentiellement, par des compagnies à projets. Cependant, le financement de celles-ci étant aussi fragilisé, ces compagnies sont de plus en plus nombreuses à se retirer d'une entente avec GO par crainte d'endettement.

Il y a quelques années à peine, GO a entendu son milieu réclamer une plus grande proximité avec les créatrices actuelles et un repositionnement au service de son milieu. La codiffusion a alors remplacé la location, permettant à GO d'offrir à la fois un soutien complètement renouvelé à son milieu, mais aussi d'être maître d'œuvre de ses saisons, beaucoup plus cohérentes et alléchantes pour le public.

Aujourd'hui, ce modèle sain est menacé et notre survie, si le financement public n'est pas rectifié, passera par un rétro pédalage vers la location de notre salle à des compagnies sans lien significatif avec notre mission. Pour se sauver financièrement, il faudra donc se sacrifier artistiquement et amputer l'offre à notre public. On parle d'une réalité proche où la programmation passerait de 6 spectacles de création, représentant environ 110 représentations; à 2 spectacles de GO et 2 spectacles en location, pour environ 70 représentations. C'est 40 représentations de moins. La réalité sera celle d'un théâtre qui se vide, qui ne vit plus du tout à pleine capacité et qui ne joue ni son rôle structurant auprès du milieu, ni son rôle stimulant auprès du public.

Rappelons-nous, par ailleurs, qu'ESPACE GO a été rénové il y a à peine 6 ans, avec le soutien d'investissements publics qui ont permis de faire de GO un lieu de création exceptionnel. Sans les moyens adéquats pour y produire des spectacles qui le font vivre, les sommes investies dans le bâtiment l'auront été en vain.

Conclusion

Les institutions doivent repenser leur programmation en raison des contraintes financières actuelles. Les tendances sont très claires : effritement de la création au sein des institutions, réduflation des spectacles, diminution du risque artistique, programmation de valeurs sûres, plus de reprises et de coproductions. La menace de perdre la spécificité du double mandat « diffuseur-producteur » pour devenir des lieux de diffusion sans création prend de l'ampleur. Pourtant, c'est le modèle d'affaires qui a fait ses preuves et qui garantit de pouvoir créer des spectacles d'envergure et de protéger notre patrimoine collectif qu'est la création contemporaine québécoise.

Cette situation alarmante a des répercussions sur l'identité même du rôle des institutions théâtrales, la qualité des saisons artistiques qui y sont présentées, les conditions offertes aux artistes et artisan·e·s (temps de création, ressources matérielles, rémunération). Cette diminution de la capacité de produire au sein des institutions risque d'amener un désaveu du travail des directions artistiques, qui devront diriger des lieux de diffusion qui opèrent dans une pure réalité marchande et financière. Ce n'est pas de cette manière que la culture québécoise s'est développée et a pu faire rayonner le Québec à l'international.

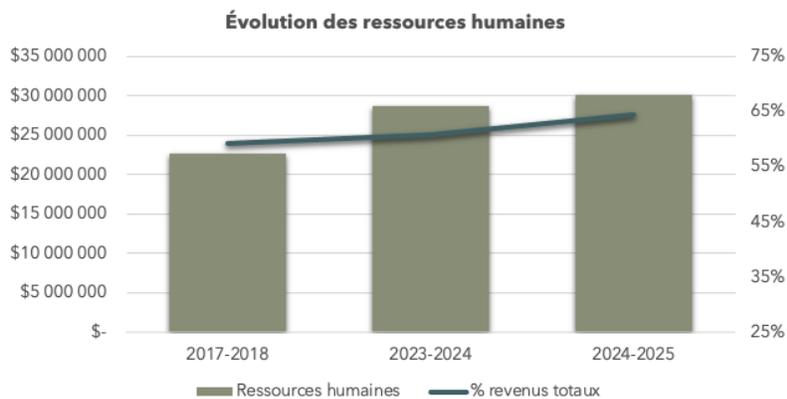
Point 3

Les ressources humaines sont l'actif de nos institutions théâtrales : le poumon sans lequel nous ne pouvons opérer

[ressources humaines annuelles 30,16 M\$]

Les institutions produisent annuellement des saisons théâtrales qui font travailler tout un écosystème incluant entre autres les auteur·trice·s, les metteur·e·s en scène, les interprètes, les personnes conceptrices et artisan·e·s, les technicien·ne·s et de nombreux travailleur·euse·s culturel·le·s. Annuellement, les institutions versent 30,16 M\$ à leurs ressources humaines (soit 60% de leur chiffre d'affaires), ce qui inclut les cachets des artistes, les honoraires professionnels et les salaires des équipes permanentes.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que d'un côté, les théâtres sont des employeurs majeurs qui contribuent au cœur créatif du Québec, et que de l'autre côté, les ressources humaines constituent l'actif le plus précieux de ces institutions. Sans humains, les institutions n'ont pas lieu d'être puisqu'elles sont les points de rencontre entre les artistes et le public. Et sans artistes et public, il n'y a pas de spectacle. Les institutions théâtrales ont ainsi un grand devoir de prendre soin de leur cœur humain et elles le font avec brio...



Ce tableau illustre que les institutions continuent de faire des ressources humaines leur priorité malgré leurs contraintes financières. Si on compare la masse salariale aux revenus totaux, on voit clairement que la contribution en RH dépasse l'évolution des revenus. Cela signifie que les institutions compriment en priorité leurs dépenses non humaines.

Notre objectif : protéger les artistes et les équipes permanentes

Depuis le début des enjeux de pénurie de main-d'œuvre (environ en 2018), les institutions théâtrales ont redoublé d'efforts pour améliorer les conditions des artistes et maintenir leur personnel.

Exemples concrets d'amélioration des conditions de travail :

- Révision complète de l'échelle salariale du personnel permanent ;
- Augmentation annuelle des employé·e·s selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) ;
- Majoration des salaires de direction pour contrer le fort roulement de personnel et maintenir une « mémoire institutionnelle » forte ;
- Mise en place de régime d'assurance collective et/ou de régime de retraite ;
- Transformation de la culture organisationnelle pour plus de flexibilité horaire ;
- Facilitation et accommodements pour plus de télétravail, création de mesures de conciliation travail-famille et pour l'équilibre travail et vie personnelle ;
- Mise en place d'événements de renforcement d'équipe pour un climat de travail plus positif et stimulant.

Sans bonification de financement public, cela entraînerait une grande perte des acquis pour les artistes, artisan·e·s et les gestionnaires culturel·le·s que les institutions ne pourraient plus protéger des compressions budgétaires. En voici les impacts à court terme :

<p>Pour les artistes</p> <p>Interne : effets de la réduction</p> <ul style="list-style-type: none"> → peu de leviers financiers pour majorer les conditions salariales prévues dans nos ententes collectives ; → concentration autour des figures connues pour attirer un vaste public ; → diminution du nombre d'interprètes et de concepteur·trice·s engagé·e·s ; → diminution des enveloppes disponibles pour les concepteur·trice·s ce qui atteint la qualité des spectacles ; → réduction des conceptions et du personnel de scène (régie plateau, maquillage, coiffure, etc.). <p>Bref, les institutions artistiques craignent un recul de la qualité et de l'envergure des œuvres, faute de financement.</p>	<p>Pour les artistes</p> <p>Externe : compétitivité accrue</p> <ul style="list-style-type: none"> → résiliation de contrat UDA d'interprètes pour des contrats plus payants en audiovisuel ; → diminution de la disponibilité des artistes puisqu'ils multiplient les contrats pour joindre les deux bouts, ce qui entraîne 1/plus de remaniement horaire 2/des tournées plus dures à confirmer 3/des œuvres de moins grande qualité ; → départ de la profession de certains corps de métier essentiels à nos institutions (concepteur·trice·s, direction technique, assistance à la mise en scène, direction de production). <p>Bref, confirmer une distribution et maintenir une production à flot devient un casse-tête de plus en plus complexe.</p>
<p>Pour les équipes permanentes</p> <p>Interne : Suppressions de poste</p> <p>Au sein des onze membres de TAI, quatre institutions craignent une suppression de poste à court terme dans les départements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 postes en philanthropie et financement privé - 1 poste dans les équipes de production et technique - 1 poste de médiation culturelle <p>Les sept autres membres spécifient que les suppressions de poste ne sont même pas envisageables étant donné qu'ils opèrent déjà en sous-effectif. Une réduction d'équipe mènerait à une incapacité à remplir son mandat.</p>	<p>Pour les équipes permanentes</p> <p>Externe : Menace de départs</p> <p>Les départements de RH les plus menacés par des départs liés à des offres d'emploi mieux rémunérées dans d'autres secteurs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les communications (36%) - la production et la technique (27%) - l'administration et la comptabilité (27%) - la philanthropie et financement privé (10%)

Témoignage du Trident

Chaque saison, le Trident engage plus d'une centaine d'artistes et est, par le fait même, l'employeur principal en théâtre à Québec. Nous nous engageons depuis 55 ans à améliorer constamment les conditions financières et humaines de la pratique théâtrale pour propulser la vision d'artistes d'exception. Notre objectif est de permettre à un plus grand nombre d'interprètes, de metteur·e·s en scène, de concepteur·ice·s, de technicien·ne·s, de travailleur·euse·s culturel·le·s de s'établir et d'oeuvrer dans la région de la Capitale-Nationale, tout en diversifiant continuellement notre public pour les faire voyager chaque saison dans une pluralité de visions. Cependant, la stagnation du financement public face à l'augmentation rapide des coûts nous contraindra à faire des choix qu'il est impératif d'éviter.

La seule variable ajustable est l'envergure de nos productions. Nous serons amenés à réduire la taille de nos spectacles et, par conséquent, le nombre de personnes employées. Cette compression aura pour effet de diminuer l'impact de nos œuvres, mais aussi d'accroître l'exode des artistes vers des milieux plus prospères, de restreindre notre rayonnement et d'affecter la diversité de notre public. La vitalité artistique de nos scènes et de notre secteur peut vraiment périlcliter de manière drastique sans l'obtention d'un financement adéquat.

Témoignage de la Bordée

Il y a deux théâtres à saison à Québec qui sont les principaux employeurs du milieu théâtral de la Capitale: Le Trident embauche environ 150 artistes par saison et La Bordée, environ 85. Ces deux institutions ont une grande responsabilité par rapport à l'emploi afin de garder le milieu théâtral de Québec vivant.

Depuis plus de vingt ans, La Bordée souffre d'un sous-financement majeur. Par le passé, pour arriver à embaucher le plus d'artistes possible avec ses cinq productions, elle a offert des conditions financières aux artistes, salariales à l'équipe administrative en dessous des autres théâtres, sans parler d'un niveau de personnel en deçà du minimum. Avec le contexte très particulier de la pandémie, contraints par le roulement de personnel, la difficulté de recruter et la nécessité d'améliorer la condition de travail des artistes, nous avons réussi à augmenter les budgets de production, cachets et salaires afin d'offrir des conditions à peu près équivalentes aux autres théâtres de notre gabarit; cela a un coût.

Avec le gel de notre subvention au CALQ, nous ne sommes plus en mesure d'assumer ce coût, nous tombons en déficit structurel ce qui oblige à réduire la prochaine saison d'une production, passant ainsi de cinq à quatre; ce qui veut dire une quinzaine d'artistes de moins embauchés par saison, et peut-être davantage dans les saisons à venir. Et cela, sans éviter un déficit important pour autant. La conséquence est donc une fragilisation importante de notre écosystème. Si la ville de Québec ne compte que deux théâtres à saison, il nous apparaît essentiel que le second en importance, La Bordée, reçoive l'aide nécessaire pour maintenir ses activités, se développer et continuer à participer à la vitalité de ce milieu créatif.

Conclusion :

Les institutions théâtrales ont réussi ces dernières années à protéger ce qui est au cœur de leur mandat : les humains (ce qui équivaut à 60% de leurs dépenses). C'est très réaliste d'affirmer que ce ne sera plus le cas pour les quatre prochaines années. Les impacts vont d'abord se faire sentir sur les équipes permanentes des théâtres ; alors que dès 2025-2026 ce sont les artistes et le public qui vont écopier.

L'apport supplémentaire de 4,66 M\$ demandé par les institutions théâtrales au CALQ en 2025, serait redistribué aux humains qui animent nos théâtres.

Point 4

Le poids des coûts liés à la gestion des lieux physique pèse trop lourd, au détriment de la mission artistique

[coût net de la gestion des lieux : 5,4 M\$ / année]

Le coût net² lié à la gestion des lieux des institutions théâtrales est passé de 3,8 M\$ en 2017-2018 à 5,4 M\$ en 2023-2024, ce qui correspond à une augmentation de 55% même si l'inflation sur cette période de 7 ans est de 20,4%³. C'est une donnée fort préoccupante ! Ces chiffres dressent un état des lieux des neuf institutions propriétaires de leurs lieux.

Les deux théâtres locataires ont aussi une augmentation en lien avec leur gestion d'espaces qui progressent aussi de façon accélérée (le Trident et le Théâtre Duceppe). En incluant les deux institutions qui sont locataires, le coût net des lieux est passé de 7,0 M\$ à 9,4 M\$ en sept ans, soit une augmentation de 37%.

Si on compare l'évolution des coûts des lieux aux subventions récurrentes octroyées⁴, on constate que les fonds publics sont absorbés par le coût des lieux, ce qui appauvrit les théâtres dans leur capacité à investir dans leur mission artistique, c'est-à-dire la production d'œuvres, leurs ressources humaines et autres dépenses non liées au lieu. Bien évidemment, cette courbe serait atténuée si les fonds publics octroyés aux institutions avaient été indexés et/ou augmentés conséquemment lors des derniers résultats quadriennaux.



Ce graphique⁵ illustre que les institutions théâtrales perdent la capacité de 2017-2018 d'injecter 41% des subventions récurrentes dans la mission artistique pour arriver à 31% en 2024-2025 (la tendance du recul de 10% est illustrée par la ligne pointillée)⁶.

² Revenus associés à un lieu moins les dépenses liées à l'opérationnalisation et l'entretien du lieu.

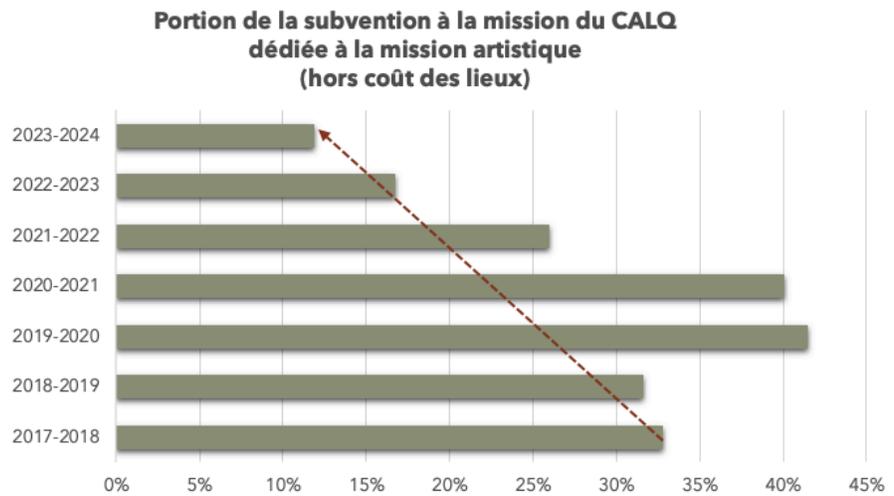
³ Indice des prix à la consommation (IPC), Québec, moyenne annuelle.

⁴ Tous paliers de gouvernement et municipaux confondus (CALQ, CAC, CAM, Ville de Québec).

⁵ Ce tableau et le suivant incluent les deux institutions qui sont locataires.

⁶ Les données entre 2019 et 2023 sont à remettre en contexte : les subventions récurrentes ont été bonifiées d'aides du gouvernement pour pallier aux pertes de revenus de billetterie dues au contexte pandémique et à la transition pour le retour des publics en salle.

Ce tableau illustre les mêmes données, mais remises sur l'échelle des subventions à la mission du CALQ. La tendance est similaire, passant de 33% en 2017-2018 contre 12% en 2023-2024.



Avec une indexation de 3% des coûts de la construction entre 2024 et 2028, le seul fait d'occuper les lieux aura un coût de 13.72 M\$ en 2027-2028, ce qui correspond à 75% des montants de subventions récurrentes⁷.

Conclusion

Le goulot d'étranglement se resserre dangereusement et pose de sérieuses questions de pérennité des institutions, de patrimoine bâti et d'avenir des théâtres pour le secteur artistique. La prépondérance des coûts liés à la gestion des lieux compresse la capacité des théâtres à maintenir leur mission artistique.

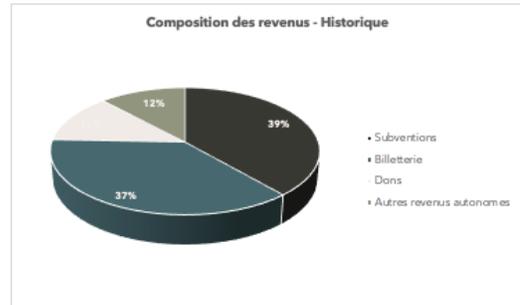
Le gouvernement a une responsabilité vis-à-vis de cette réalité transversale et se doit d'agir adéquatement, d'autant plus que les institutions théâtrales constituent un patrimoine collectif qui s'est bâti et a été rénové au prix d'investissements publics majeurs.

⁷ Ce calcul est fait en considérant les mêmes montants de subventions récurrentes qu'en 2024-2025. Les institutions artistiques espèrent un ajustement au CALQ dès 2025 et des majorations au CAC dès le cycle 2025-2029.

Point 5

Le levier financier des fonds publics doit être renforcé par les gouvernements

Les leviers financiers des institutions artistiques reposent sur plusieurs piliers : les subventions (39%), les revenus de billetterie (37%), le financement privé (12%) et les autres revenus autonomes (12%). Historiquement, ces proportions sont toujours semblables comme le révèlent des données de TAI de 2013 (source : étude de MCE conseils). Le gel des subventions publiques octroyées aux institutions menace grandement la pérennité de nos organisations.



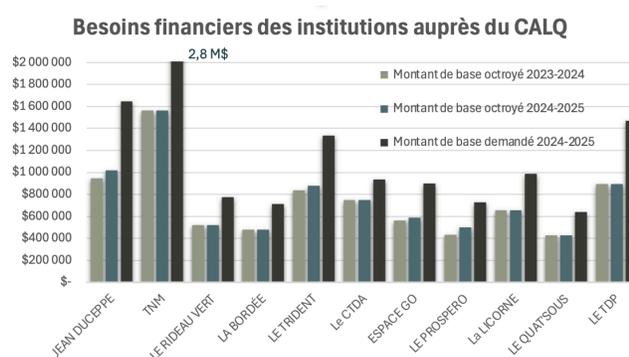
Retour sur les résultats du Soutien à la mission au CALQ

Rappelons que la dernière évaluation nationale avait eu lieu au printemps 2017 pour le cycle 2017-2021 qui a été prolongé jusqu'en 2024, ce qui a porté la durée de ce cycle à sept ans. Les institutions recevaient donc les mêmes montants de subvention depuis 2017 à l'exception de quatre organismes qui avaient été augmentés en 2018-2019 et/ou 2019-2020 pour faire un rattrapage historique. Lors de la dernière évaluation nationale qui allait redéfinir le financement pluriannuel des institutions artistiques pour le cycle 2024-2028, c'est seulement quatre organisations qui ont bénéficié d'une augmentation pour porter la moyenne à 3% d'augmentation. Les données ouvertes fournies par le CALQ dévoilent que le milieu du théâtre a reçu en moyenne 15% d'augmentation et les diffuseurs pluridisciplinaires 18%. Que devons-nous comprendre de la faible progression des institutions ?

	Depuis 2019	2024-2025	Augmentation
Théâtre Jean Duceppe	943 750 \$	1 019 250 \$	8%
Théâtre du Nouveau Monde	1 563 500 \$	1 563 500 \$	0%
Théâtre du Rideau Vert	521 500 \$	521 250 \$	0%
Théâtre La Bordée	477 620 \$	477 620 \$	0%
Théâtre du Trident	835 800 \$	875 910 \$	5%
Centre du théâtre d'aujourd'hui	750 000 \$	750 000 \$	0%
Espace GO	560 900 \$	587 910 \$	5%

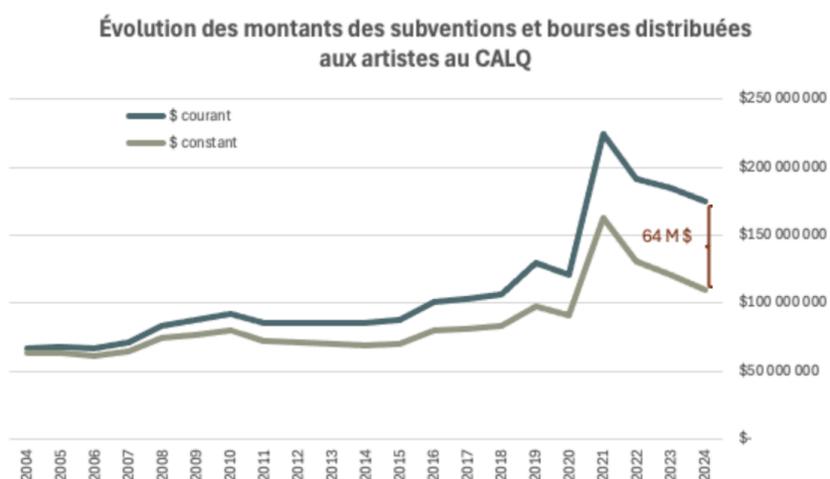
Théâtre le Prospero	434 370 \$	499 250 \$	15 %
Théâtre la Licorne	655 900 \$	655 900 \$	0%
Théâtre de Quat'sous	427 300 \$	427 300 \$	0%
Théâtre Denise-Pelletier	892 600 \$	892 600 \$	0%
Total	8 062 990 \$	8 270 670 \$	3%

Étant donné le contexte historique, les attentes étaient très élevées et les résultats très attendus. Les théâtres demandaient en moyenne une augmentation de 57% de leurs subventions, ce qui confirme que les besoins financiers sont bel et bien réels. Le manque à gagner entre ce qui a été demandé et ce qui a été octroyé est de 4,66 M\$ pour les onze institutions, soit une moyenne de 423 K\$ par institution.



En argent constant : les gouvernements accusent un retard alarmant

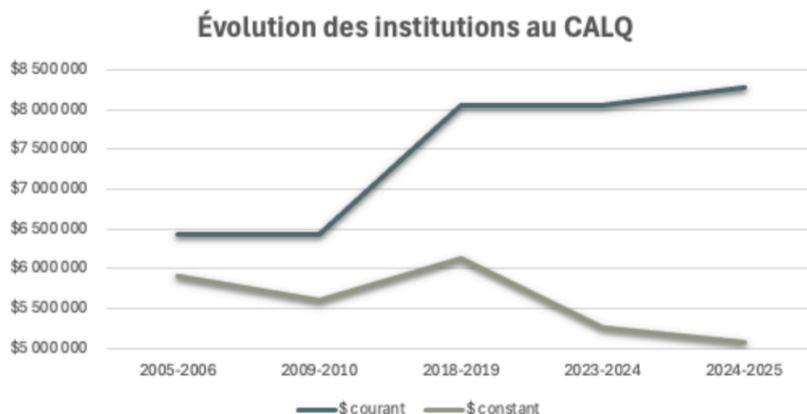
Le premier coupable est bien évidemment l'inflation et la difficulté des gouvernements à indexer leurs investissements. Ces tableaux illustrent l'évolution des contributions du Conseil des arts en argent courant en comparaison en argent constant.



Ce tableau compile l'ensemble des budgets attribués aux subventions et aux bourses aux artistes par le CALQ sur une durée de 20 ans.

Le tableau ci-dessous compile les subventions octroyées aux institutions, sur cinq périodes repères.

Ces courbes illustrent que la non-indexation des sommes allouées au CALQ par le gouvernement crée un manque à gagner de 64 M\$ au CALQ sur l'ensemble du secteur et de 3.2 M\$ pour les institutions artistiques sur une durée de 20 ans.



Il devient impératif et urgent que les gouvernements - provinciaux mais aussi fédéraux - soutiennent adéquatement leurs institutions qui servent de point d'ancrage à leur communauté artistique. Ce pilier central du modèle financier des institutions demeure essentiel à notre survie (39% de nos revenus en moyenne) et doit pouvoir s'ajuster à l'inflation et aux coûts de la vie qui sont en grande transformation.

Témoignage de Duceppe

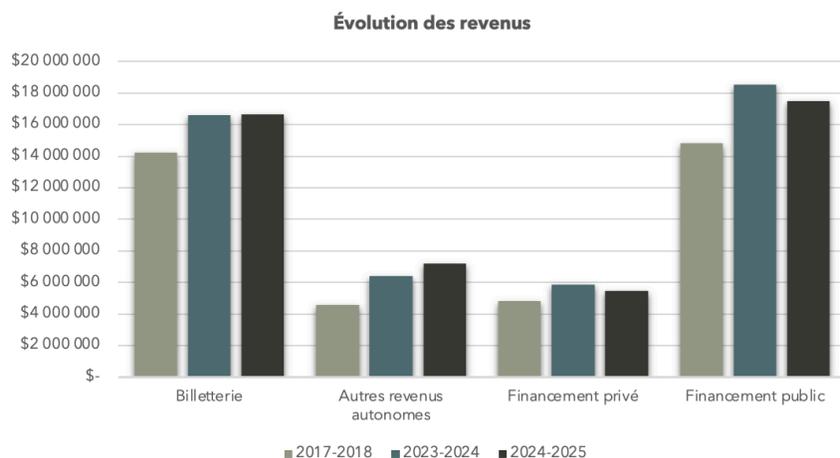
Après des années d'ouvertures et de fermetures, alors que l'inflation fait exploser nos coûts de production au même moment où le public voit ses moyens diminuer, en pleine crise des médias qui rend difficile de rejoindre le public, alors que la main-d'œuvres spécialisée quitte le milieu faute de moyens, nous sommes dans une tempête parfaite.

Sans un redressement du soutien gouvernemental, nous serons contraints d'une part de réduire l'ampleur de nos productions, ce qui affectera notre attractivité, et d'autre part, d'augmenter le prix de nos billets, ce qui affectera notre accessibilité. Nous devons aussi réduire l'équipe administrative, et risquer des départs, sinon des épuisements professionnels. Nous ne pourrons toujours pas engager quelqu'un à la médiation, alors que le développement de public est la clé.

Nous passerons d'une tempête parfaite à une spirale infernale, parce que notre perte d'attractivité avec nos spectacles réduflationnés couplée à notre incapacité à rejoindre le public via des initiatives de développement, affecteront à coup sûr nos assistances payantes, et donc nos revenus de billetterie, de philanthropie et de commandite. Il faudra à nouveau réduire nos dépenses, et ainsi de suite.

Efforts combinés pour majorer nos revenus non publics

Les institutions artistiques ont font preuve d'une incroyable résilience ces dernières années pour accroître leurs revenus privés et autonomes.



Sur 5 ans, ce tableau illustre un gain de 17% en revenus de billetterie (+ 2,4 M\$), 58% en revenus autonomes (+ 2,66 M\$) et de 14% en revenus privés (+ 663 K\$). Sur 2 ans, les subventions publiques reculent de 6% (- 1,03 M\$).

Dans un contexte budgétaire inflationniste, les théâtres ont fait leur devoir, en appliquant une augmentation de 25% du prix moyen net des billets de spectacle pour suivre l'indexation. Ce travail a été fait sans affecter l'accessibilité à nos lieux en modulant nos grilles tarifaires de façon responsable. Grâce à cela, les institutions artistiques réussissent à maintenir et accroître leurs revenus de billetterie de 17% comparé à 2017-2018.

La forte augmentation des autres revenus autonomes (58%) est le résultat d'une grande créativité financière des dirigeant·e·s des institutions qui réussissent à diversifier leurs sources de revenus. Du côté des financements privés, les théâtres arrivent à maintenir l'engagement des donateurs privés (+14% en 5 ans, malgré une régression de -7% entre ces deux dernières années) ce qui est exceptionnel puisqu'il existe un déclin historique à travers tout le Canada.

Témoignage de la Licorne

Dans l'écologie du milieu théâtral québécois, le Théâtre La Licorne est un creuset voué au développement de la dramaturgie québécoise et à celui des artistes qui la façonnent (près de 250 par année). Une part importante de notre action est axée sur l'essor de nouveaux talents encore inconnus du grand public. Malgré cela, dans ce lieu à caractère intime (187 sièges), les places se font rares et environ 30% de notre public est constitué de moins de 30 ans : le prix des billets doit tenir compte de cette réalité et se faire abordable. Notre haute fréquentation résulte d'un travail de développement de public de tous les instants depuis des décennies.

Aucune société, aucun secteur de notre économie, aucune entreprise ne pourrait survivre si elle renonçait à des investissements dans son développement avec les risques, savamment calculés, qu'ils supposent. L'absence d'ajustement de notre financement du CALQ pose des questions qui remettent en cause, à tous les niveaux, le cœur même de notre action et de notre rôle de « développeur ». Elle nous place devant un mur et coupe du même coup les ailes qui nous permettraient de franchir les importants défis à relever.

Savez-vous que 80% des subventions sont retournées au gouvernement ?

TAI a fait l'exercice de compiler les sommes remises au gouvernement que ça soit par la TVQ ou par les impôts sur salaires, sur cachets et sur honoraires⁸ ; afin de mettre ce montant en perspective avec les montants des subventions octroyées par le gouvernement du Québec. C'est de 6 M\$ à 7,5 M\$ que les institutions artistiques retournent annuellement au gouvernement québécois, soit une prévision de 80% pour cette saison.

	2017-2018	2023-2024	2024-2025
Vente de billets (net)	14 201 309 \$	16 574 049 \$	16 667 160 \$
Salaires, cachets et honoraires	22 708 145 \$	28 757 717 \$	30 166 560 \$
Subventions versées par le QC	9 184 859 \$	11 662 470 \$	9 569 544 \$
Retourné en TVQ (9,975%)	1 416 581 \$	1 653 261 \$	1 662 549 \$
Retourné en impôts (20%)	4 541 629 \$	5 751 543 \$	6 033 312 \$
Sommes retournées (en \$)	5 958 210 \$	7 404 805 \$	7 695 861 \$
Sommes retournées (en %)	65%	63 %	80 %



Cette courbe illustre bien que les sommes retournées en taxes et impôts ne cessent de croître étant donné les efforts accrus que les institutions artistiques font pour investir dans leurs ressources humaines et augmenter leurs revenus de billetterie.

Conclusion

Théâtres associés tient à rappeler l'importance de l'apport des subventions publiques dans leurs modèles d'affaires et à présenter les conséquences d'un gel de subvention voir d'un recul de subvention si on le chiffre en argent constant. Les institutions théâtrales ont activé tous les leviers qu'ils pouvaient pour se maintenir à flot que ce soit autant au niveau des revenus de billetterie, des autres revenus autonomes et du financement privé.

⁸ Note : ces calculs préliminaires n'ont pas été vérifiés par un fiscaliste.

Témoignage du Quat'sous

Le 4'SOUS, c'est d'abord un rouage essentiel de la production théâtrale d'ici alors que nous sommes en première ligne de la création, assurant une courroie nécessaire de transmission entre les petites salles d'art et d'essai et les théâtres institutionnels de grande taille. Un véritable tremplin depuis près de 70 ans.

Le 4'SOUS, c'est ensuite le théâtre (de taille moyenne donc) qui, sous peu, n'aura plus les moyens de créer, accompagner et produire des artistes et leurs œuvres. Mais seulement les moyens de diffuser ou pire de louer, et donc, sans filet de sécurité ou d'accompagnement du risque pour les artistes et compagnies qui y passent, sans ligne artistique forte pour mobiliser les publics, sans programme de médiation culturelle pour accompagner et développer ces publics.

Le 4'SOUS, c'est le canari dans la mine. C'est le théâtre qui ne peut plus décroître ou réduflationner, car il est au point d'attrition. C'est le théâtre dont les difficultés financières actuelles (augmentation des coûts fixes et son impact sur les coûts variables c'est-à-dire, les créations et productions), anticipent l'effritement et la dissolution d'une "classe moyenne" artistique (pourrait-on dire pour prendre une image) qui à terme détruira l'écosystème et l'émergence de nouveaux talents et le renouvellement des publics.

Théâtres associés joint sa voix à celle du Front commun pour les arts québécois et interpelle le gouvernement du Québec à agir rapidement en :

- portant à 200 M \$ les crédits permanents du CALQ dès la prochaine année financière ;
- visant la consolidation des budgets du CALQ en rendant ses crédits permanents ;
- systématisant l'indexation des programmes du CALQ ;
- faisant de la culture d'ici une véritable priorité gouvernementale dotée d'une vision à long terme pour les milliers d'artistes et travailleurs culturels du secteur.

Théâtres associés presse le Gouvernement du Québec et le Conseil des arts et des lettres du Québec d'augmenter de 4,66 M\$* annuellement le soutien financier accordé aux institutions théâtrales, afin de répondre adéquatement à leurs besoins.

Ces sommes sont cruciales pour indexer les subventions nécessaires à la survie d'un théâtre québécois d'envergure au cœur de nos institutions. Bien qu'elles ne permettent pas de développements majeurs, cet ajout évitera une rupture de services et garantira le maintien des acquis. Nous croyons éperdument que nous avons un devoir, comme société, de faire rayonner notre patrimoine collectif qu'est notre identité culturelle.

** Le montant de 4,66 M\$ correspond aux besoins financiers exprimés par les institutions pour remplir leur mission artistique, sachant que l'écart entre la valeur des subventions octroyées en dollars constants et leur valeur en dollars courants atteint 3,20 M\$ sur deux décennies.*